#2/ HIVER 2022

LE PETIT TAVELLOIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL

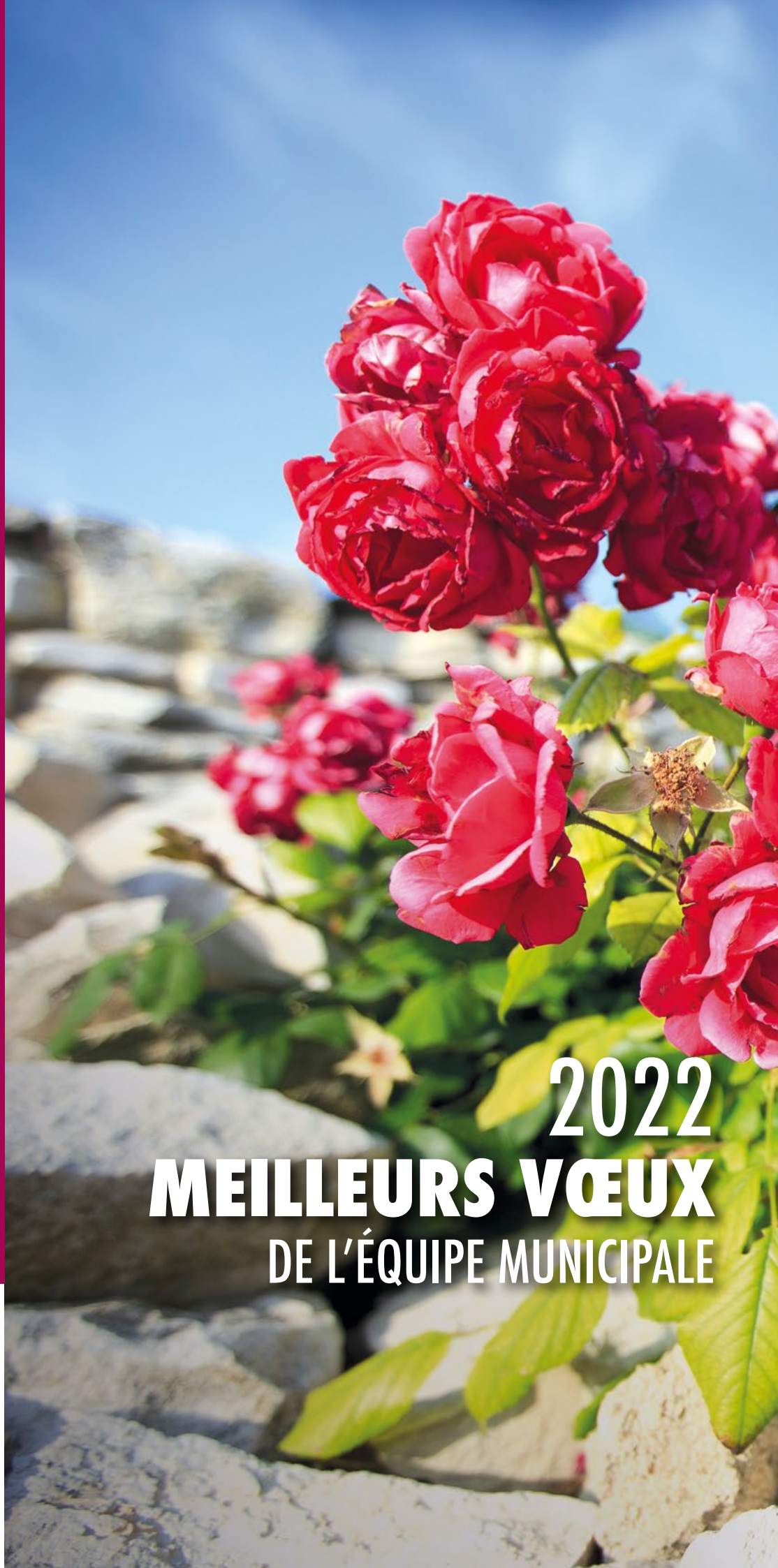

2022
MEILLEURS VŒUX
DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Tavel
Entre pierres et vignes



SOMMAIRE

03 EDITO
et Vœux de l'équipe Municipale

04 GÉNÉRATIONS TAVEL / ÉTAT CIVIL
inscriptions scolaires / recensement

06 Chapitre I - Rétrospective 2021
CADRE DE VIE
VIVRE ENSEMBLE
COMMÉMORATIONS / DEVOIR DE MÉMOIRE
ENVIRONNEMENT / ÉCOLOGIE
ÉDUCATION / ENFANCE
DÉMOCRATIE
COMMUNICATION

19 Chapitre II - Perspectives 2022
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE
PROJETS COLLABORATIFS
TAVEL SOUS LES ÉTOILES

24 Chapitre III - Cadre de vie
DYNAMIQUE DU VILLAGE
UN PEU D'HISTOIRE

27 EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

28 AGENDA

LE PETIT **TAVELLOIS**

Bulletin Municipal de Tavel
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claude PHILIP
RÉDACTRICE EN CHEF : Pascale HERNANZ
EQUIPE DE RÉDACTION : Flavie CAYOL, Marguerite LE BIHAN, Céline CHARLES, Pascale HERNANZ, Pascal ROZIER, Vincent GRIEU
IMPRIMEUR : IMPACT - 34980 Saint-Gély-du-Fesc

Mairie de Tavel
RUE DU 19 MARS 1962 30126 TAVEL
04 66 50 04 10
www.mairiedetavel.fr

Commune de Tavel
Officiel

Sous réserve d'erreur typographique.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf autorisation préalable
Ne pas jeter sur la voie publique.

Edito



CHERS CONCITOYENS,

Avant tout autre sujet, en ce début d'année, associant à mes vœux l'ensemble du conseil municipal, je tiens à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022, et plus particulièrement une bonne santé.

Cette santé si chère à chacun d'entre nous, et pourtant bien mise à mal depuis maintenant deux ans avec ce virus, implanté de façon durable, mutant pour mieux se jouer des avancées médicales visant à l'éliminer…
Cette présence nous contraint ; nous n'avons plus de libre choix dans certaines décisions et c'est par obligation que nous annulons les activités prévues, au fil des jours qui passent.

Des moments de convivialité tels que le repas prévu pour les aînés de la commune, et le traditionnel gâteau des rois ont été déprogrammés. Tout comme la cérémonie d'accueil des nouveaux Tavellois qui devait être couplée avec les vœux du maire qui se voient ainsi reportés à l'année suivante, je l'espère...

Par chance, il n'en va pas de même avec le fonctionnement de la collectivité qui est assuré par nos équipes administratives et techniques. Profitant de ces quelques lignes, je salue leur dévouement au service de nos administrés.

Les travaux programmés vont débuter au fil des mois qui arrivent, tant pour les projets communaux que pour ceux qui sont de compétence intercommunale, comme le club ados ou la future crèche.

Pour la partie communale, un retard est constaté pour la traversée du village, il est dû à la décision de mener conjointement, remplacements de réseaux et rénovation de voirie.
En effet, il aurait été dommage de venir ré-ouvrir des voiries refaites à neuf pour remplacer des conduites en mauvais état ; le début des opérations est prévu au premier semestre 2022....

Un nouveau parking d'une douzaine de places est désormais en service, l'accès se fait par le chemin des oliviers ; il dessert les commerces du bas du village, évitant les stationnements sur le trottoir du côté de la route de la Commanderie.

Les travaux de rénovation complète de la maison du syndicat viticole vont débuter en début d'année pour apporter à ce lieu une qualité de vie digne de notre appellation.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR), n'est pas en reste de projets, le permis de construire est accordé pour le club ados qui trouvera ses marques, dans les anciens locaux du receveur des Postes qui vont être rénovés entièrement.

Au sujet de la Poste, il faut savoir que je suis régulièrement sollicité par la direction régionale afin de fermer le bureau actuel pour le substituer par une agence postale ; je m'oppose à cette option à chaque fois, ces services étant essentiels pour nos concitoyens.

Il faut savoir aussi que le projet de la future crèche avance, la commune vient de mettre à disposition de l'Agglo, le foncier qui permettra la construction de ce bâtiment destiné à répondre aux besoins des familles.

Cette structure sera implantée rue des lauzes, à proximité de l'école maternelle, mais aussi de la pinède, du gymnase et du city-stade, lieux de vie agréables et fréquentés par les parents et grand-parents.

D'autres sujets sont abordés plus en détails dans ce numéro du Petit Tavellois, je vous laisse les découvrir et sachez que nous apprécions les nombreux retours positifs des lecteurs de la gazette, un format que vous retrouverez au fil des prochains mois ...

Bonne lecture à tous,

Claude Philip - *Maire de Tavel*



LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022

ADMINISTRATION / POPULATION

Etat civil, recensement,
inscriptions scolaires, élections



ÉTAT-CIVIL 2021

ILS SONT ARRIVÉS

Nous souhaitons la bienvenue à :

Mathilde SEILLÉ née le 09/01/2021 à Avignon (84)
Léo TRÉBAUX né le 25/01/2021 à Avignon (84)
Alex VALERA né le 30/01/2021 à Avignon (84)
Noah ROCARPIN né le 08/02/2021 à Avignon (84)
Léo MARRAS né le 27/02/2021 à Avignon (84)
Mizuki FERRI née le 04/03/2021 à Avignon (84)
Mattéo QUARUCCIO né le 13/03/2021 à Avignon (84)
Nala DELALANDRE GERBET née le 14/03/2021 à Avignon (84)
Adam CAUVIN né le 22/03/2021 à Avignon (84)
Jade GUILLAUMONT BERNARD née le 11/04/2021 à Avignon (84)
Lou DUBOST née le 17/04/2021 à Avignon (84)
Laïa CHABBERT née le 02/05/2021 à Avignon (84)
Mattéo GUERCIO né le 26/05/2021 à Avignon (84)
Rayan EL MOBARIKI né le 23/06/2021 à Avignon (84)
Elio BELLE APPY né le 11/07/2021 à Avignon (84)
Sandro BRUNET né le 16/10/2021 à Avignon (84)
Emma BLONDIN née le 01/11/2021 à Avignon (84)
Batiste GIANNECHINI né le 04/11/2021 à Avignon (84)
Méloé GARCIA MONTEIRO née le 10/11/2021 à Bagnols Sur Cèze (30)
Sohan AYABE né le 23/11/2021 à Avignon (84)

ILS SE SONT DIT « OUI »

Toutes nos félicitations et vœux de bonheurs aux jeunes mariés

Le 01/05/2021 ***Sébastien JOLIVET et Allison CIRILLO***
Le 26/06/2021 ***Antonio PIAZZA et Stéphanie DELAVENNE***
Le 26/06/2021 ***Frédéric HOTE et Dorothée OUSTRIERE***
Le 24/07/2021 ***Julien BERAUD et Céline MOREAU***
Le 21/08/2021 ***Laurent CONEJERO et Nathalie MORENO***
Le 18/09/2021 ***Loïc RIÉFA et Ludivine DELANNOY***

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nous adressons nos condoléances aux familles et amis des Tavellois qui nous ont quittés cette année

Le 01/01/2021 ***Roger ROUX,*** 84 ans
Le 05/01/2021 ***Bertrand DALICIEUX,*** 53 ans
Le 21/01/2021 ***Régine BAUD,*** 58 ans
Le 11/02/2021 ***Francisca SANCHEZ GALERA,*** 99 ans
Le 24/02/2021 ***Henri CONVERSANO,*** 68 ans
Le 26/03/2021 ***Catherine POIREY,*** 69 ans
Le 28/03/2021 ***Stéphane ROUSSEL,*** 50 ans
Le 14/04/2021 ***Jacques BASTIDE,*** 89 ans
Le 15/04/2021 ***Jacques LAFOND,*** 79 ans
Le 26/04/2021 ***Jeanne LUGAN,*** 91 ans
Le 29/04/2021 ***Gérald PRÉCOME,*** 56 ans
Le 02/05/2021 ***Paule GALHAC,*** 94 ans
Le 17/05/2021 ***Aline BENEDETTI***, 86 ans
Le 29/05/2021 ***André FERLAY,*** 89 ans
Le 07/06/2021 ***Martial CHARMASSON,*** 49 ans
Le 22/06/2021 ***Carmen ARAGONCILLO,*** 77 ans
Le 05/08/2021 ***Nathalie SALVATORIELLO,*** 55 ans
Le 15/08/2021 ***Pierre MELET,*** 89 ans
Le 27/08/2021 ***Mathieu CAYOL,*** 48 ans
Le 28/09/2021 ***Gilles PELLEGRIN,*** 59 ans
Le 13/10/2021 ***Joséphine SANCHEZ,*** 89 ans
Le 27/10/2021 ***Jean-Claude GORIT,*** 61 ans
Le 18/11/2021 ***Gabriel MABY,*** 96 ans
Le 23/11/2021 ***Roger MABY,*** 77 ans
Le 12/12/2021 ***Henri ABATE,*** 85 ans
Le 22/12/2021 ***Laetitia NARCY,*** 41 ans
Le 26/12/2021 ***Baya OURYAMCHI,*** 67 ans

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2022 - Enfants nés en 2019

Les mesures de carte scolaire qui décident des ouvertures et fermetures de classe nécessitent de connaître le nombre d'enfants qui seront scolarisés à la rentrée suivante. Les effectifs à venir doivent donc être communiqués à l'administration de l'éducation nationale dès maintenant. **Les inscriptions doivent se faire à la mairie (04.66.50.04.10) qui est ouverte tous les matins de la semaine et reçoit sur rendez-vous les après-midis.**

Il vous sera demandé :

- Le livret de famille
- La photocopie du livret de famille (datée et signée)
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile

L'inscription à l'école maternelle devra être validée lors de la réunion d'accueil des nouveaux parents d'élèves. Un courriel sera envoyé en fin d'année scolaire pour préciser la date de celle-ci.



INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE 2022 jusqu'à début mars



Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Election présidentielle	Elections legislatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ça marche ?

Cette année, le recensement se déroulera pour Tavel du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site *www.le.recensement-et-moi.fr.*

Un courrier vous sera envoyé où vous trouverez vos codes de connexion ou remis par un agent recenseur.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte professionnelle.



CHAPITRE I
RÉTROSPECTIVE 2021

POINTS DE BLOCAGES ET POINTS DE RÉGLAGES EN 2021

Dans ce petit Tavellois deux sujets à polémiques doivent être abordés afin que les informations soient claires pour chacun.

• Tout d'abord, le parking créé à l'arrière du monument aux morts est terminé. Un recours en référé afin de faire stopper les travaux a été intenté auprès du tribunal administratif ; les requérants se sont vus déboutés.
L'argument de l'existence d'un ancien cimetière n'a pas été retenu, cette existence n'ayant pas été prouvée suite aux fouilles réalisées au mois de mai 2021.
Ce nouveau parking sera inauguré dès que les conditions sanitaires le permettront. Cet équipement de voirie permet d'offrir des stationnements à proximité d'habitations et de commerces et apporte donc un complément de confort et de sécurité.

• Le second point qui a soulevé des questions porte sur un équipement privé à ce jour, et qui concerne principalement des nouveaux habitants du village, qui viennent de s'installer dans le lotissement « l'Enclos des Cépages ».
Suite à un épisode pluvieux conséquent au début du mois d'octobre ayant valu le classement de la commune en état de catastrophe naturelle, un des deux bassins de rétention de ce lotissement n'a pas joué son rôle.
Cet équipement devait travailler en infiltration ; suites aux fortes pluies cela n'a pas fonctionné, l'eau de pluie s'est répandue sur la voirie et les parcelles voisines.
Les services de l'État (DDTM) qui ont imposé ce dispositif à l'aménageur et qui ensuite l'ont validé, ont dû se rendre à l'évidence et constater que le fonctionnement était loin de répondre aux critères fixés…
Depuis cet automne un travail est en cours entre la DDTM et l'aménageur afin d'apporter rapidement une solution à ce problème.
> A la mi-décembre, la décision de modifier l'équipement a été retenue et des travaux devraient avoir lieu rapidement (courant janvier…).

RÉTROSPECTIVE 2021

CADRE DE VIE

Actualités et informations sur les projets passés, présents et à venir.



SÉCURITÉ

> CRÉATION D'UN PARKING DE 12 PLACES A COTÉ DE LA CHAPELLE SAINT FERREOL



Ce dossier à multiples rebondissements sera opérationnel en janvier 2022. Pour rappel, les motivations pour créer cet espace de stationnement.

- L'engagement politique dans le domaine de la sécurisation avec la volonté de supprimer des stationnements gênants et dangereux,
- La disponibilité d'une parcelle communale, qui de fait ne nécessite pas d'acquisition foncière,
- Le besoin de stationnements pour les riverains mais aussi pour accéder et soutenir l'activité des commerces de proximité,
- La volonté de s'inscrire dans une démarche environnementale avec un traitement paysager et un sol drainant sur ce nouveau parking.

> CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE ENTRÉE EST : *(RD4)* pour les piétons et les vélos + volonté esthétique

> RETRAÇAGE DE LA SIGNALÉTIQUE HORIZONTALE : passages piétons, lignes jaunes…

> RÉFECTION DES TROTTOIRS RUE FRÉDERIC MISTRAL

> CRÉATION DE L'ENTRÉE EST : liaison douce *(RD4)*

> PLAN VIGIPIRATE : la mairie a souhaité sécuriser au maximum les entrées des écoles pour qu'un sas existe entre les accès aux bâtiments et la rue. Deux portails automatiques ont donc été posés, un portillon rajouté pour permettre aux enfants et familles qui arriveraient après les horaires d'ouverture et fermeture d'accéder aux écoles après s'être signalés. Le mécanisme automatique n'a pas été simple à régler ce qui a créé quelques dysfonctionnements. Des barrières ont aussi été posées pour sécuriser les piétons.

> RÉACTUALISATION DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE *(équivalent voisins vigilants)*

> PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE réactualisé suite aux élections ou mouvements de certains agents – une simulation devra être faite printemps 2022.

AMÉNAGEMENT

ACCESSIBILITÉ : Accessibilité à l'église par une rampe PMR et reprise du parvis en pierre pour respecter le style.



AMÉNAGEMENT PLACE DE LA FONTAINE : Afin de permettre à tous de profiter de ce lieu, des aménagements de mobilier urbain ont eu lieu : bancs, table, bacs fleuris

BIBLIOTHÈQUE : Nous vous avons présenté dans notre gazette d'octobre la rénovation complète de la bibliothèque. Le budget d'achat des livres est passé de 3000 € à 5000 € en 2021. Ce budget sera maintenu en 2022 pour favoriser le renouvellement des collections et notamment pour la jeunesse.





TRAVERSÉE DU VILLAGE RD4 :
Son délai de mise en œuvre est lié au transfert de compétence eau et assainissement vers la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien récupérée au 1 er janvier 2020. Ce chantier est en co-maitrise d'ouvrage : CAGR, Département du Gard et commune de Tavel. Plus les acteurs sont nombreux, plus il y a des contraintes à gérer ce qui engage chacun à s'adapter et à se caler sur un agenda commun. En effet, la nouvelle compétence gérée par l'EPCI a généré du retard administratif et technique, le temps de structurer les services. De surcroit, les résultats des diagnostics réalisés sur les réseaux secs et humides montrent que les travaux à réaliser sont très importants et nécessitent des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, ce qui génère pour l'EPCI des délais supplémentaires.
La commune ne peut faire le choix de démarrer ce chantier sans les travaux préalables portant sur le sous-sol. Il faut être cohérent et travailler dans l'ordre, même si cela entraine des retards.

PROJETS ... À LA UNE

AMÉNAGEMENT (suite)

PERMIS DE VEGETALISER .... « VERT » LE FUTUR...

L'an dernier le permis de végétaliser a été mis en place sur le centre-ville en priorité. Ce dispositif a pour objectif de permettre à chaque foyer qui le souhaite de planter en pleine terre, sur le domaine public, un ou plusieurs végétaux dont il aura la charge.

Il y a également la possibilité d'obtenir un bac en bois qui permet de participer à cette action.
Les buts recherchés sont multiples. Si en premier lieu il s'agit d'apporter une touche végétale dans l'univers très minéral du centre village, il y a d'autres aspects positifs.







Les plantations permettent de créer de micros « éco-systèmes » où peuvent se réfugier divers petits animaux ou insectes.

L'augmentation de végétaux en centre-ville permet de diminuer la chaleur en été : même de façon minime, c'est toujours bénéfique.

Il y a aussi un impact non négligeable sur le plan esthétique car la démarche de végétalisation s'inscrit dans le prolongement direct du travail mis en œuvre depuis des années en matière de fleurissement et d'embellissement de notre cadre de vie.

D'ailleurs en 2021, le jury du concours des villes et villages fleuris a maintenu Tavel au niveau de la seconde fleur obtenue en 2017, preuve de la qualité du travail que réalisent nos équipes aux espaces verts et des efforts de certains habitants à la main verte… Alors si vous souhaitez vous aussi participer à ce geste n'hésitez pas à demander votre permis…

Avant de conclure, il faut préciser que les bacs en bois sont fabriqués par un ESAT (Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail), qui emploie des personnes en situation de handicap ; ceci s'inscrit dans une démarche de politique sociale complémentaire à d'autres actions menées par la collectivité.

Le contrat passé avec l'ESAT Véronique, maintenant basé à Saint Laurent des Arbres est aussi un exemple de cette volonté. Régulièrement, des employés de cette structure viennent renforcer nos effectifs en participant à l'entretien des rues et des espaces verts.

Voilà les actions concrètes pour aller vers un futur plus vert !

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour rappel, le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Pour Tavel, le PLU devrait être en phase d'arrêt à la fin du premier trimestre 2022, le document graphique est quasiment terminé.

Les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation), qui couvrent pour une bonne partie les rares zones d'extension urbaine possible, devraient être validées fin janvier par la DDTM, Direction Départementale des Territoires et de la mer, services de l'Etat.

Le règlement écrit qui s'appliquera aux différentes zones (AU, U, A, Ap, N…) reste à modifier légèrement par rapport à la situation de fin 2019, suite aux quelques changements apportés au règlement graphique.

Il y aura ensuite une réunion publique, précédant la phase d'arrêt (fin mars) par le conseil municipal.
Puis, une enquête publique permettra à la population de s'exprimer sur le sujet. Les résultats de cette enquête seront répertoriés dans le rapport du commissaire enquêteur et seront communiqués à la Préfecture pour approbation du document.

Il restera ensuite au conseil municipal la tâche d'approuver définitivement le PLU qui pourra alors être appliqué sur la commune.

LA DDTM, DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ?

La DDTM est un service déconcentré de l'État français créé au 1er janvier 2010, prenant la forme d'une direction départementale interministérielle (DDI), et officiant auprès du préfet de département dans les domaines des politiques d'aménagement et de développement durables des territoires.

VIVRE ENSEMBLE





UN TRIPLE CHAMPION DU MONDE TAVELLOIS EN 2021 !

Lohan Blanc, petit-fils de Jean-Pierre Blanc, l'ancien garde champêtre de Tavel, pratique le **simracing** (Simulation Sport Automobile) depuis 2016 et en tant que joueur professionnel depuis 2018 chez LDLC-OL. Concernant la saison 2021, il a terminé 2ème aux qualifications sur 15000 participants et 1 er à la grande finale qui a eu lieu à Athènes le 8 septembre dernier réunissant les 9 meilleurs joueurs mondiaux. **A 22 ans, il rentre dans l'histoire en devenant le seul pilote à être triple champion du monde d'eSports WRC** (2017, 2019, 2021).

> Souhaitons-lui une saison 2022 tout aussi brillante !

REPENSER LES PRATIQUES ET PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE SONT DES ENJEUX QUE SOUHAITE RELEVER NOTRE COMMUNE

Face à la situation sanitaire, nous regrettons d'avoir dû annuler certaines manifestations (Fête de la musique, repas et gâteau des rois pour nos ainés, vœux du Maire, accueil des nouveaux Tavellois, nuit de la lecture…,) quelques évènements ont pu être maintenus comme la Fête Votive, le Pique-nique Provence Occitanie ou encore la soirée philo et le café parentèle ! Nous avons pu également vous proposer une belle fête de Noël appréciée par tous. De nombreuses manifestations sportives ont également eu lieu. Enfin, dans le respect des règles sanitaires, 4 food-trucks sont présents pour vous restaurer chaque mercredi depuis le mois de septembre.

ÉVÈNEMENTIEL

• NOËL A TAVEL

En cette période difficile, il nous a semblé important de marquer les fêtes de fin d'année par de belles illuminations et par une journée festive.
Noël à TAVEL s'est déroulé le 12 décembre 2021 autour d'une programmation volontairement sobre, construite autour des valeurs (partage, simplicité) et dans la pure tradition provençale. Il est à noter une bonne participation des familles. Il faut également remercier le travail des agents tant administratifs que techniques mais aussi le service éducation/jeunesse, ainsi que l'implication de l'APE.

• LES MERCREDIS FOODTRUCK

se poursuivent tous les mercredis de l'année

• SOIRÉE PHILO LE 19 NOVEMBRE 2021

sur la nature et la biodiversité

• CAFÉ PARENTÈLE LE 23 NOVEMBRE 2021

sur le danger des écrans

COMPÉTITIONS AU GYMNASE DE TAVEL

Le samedi 11 décembre au gymnase de Tavel, le club de boxe local « le Gant d'Argent » organisait une après-midi boxe pour les jeunes de 6 à 14 ans. 34 jeunes sont montés sur le ring pour des combats de 3 fois une minute dans les catégories pré-poussins, benjamins et minimes garçons et filles. Le club de Pont Saint Esprit a fait le déplacement avec ses jeunes boxeurs(ses). D'ailleurs le taux de licenciées féminines en boxe est de 45% des licenciés de la Fédération. Notre département compte 14 clubs pour 900 licenciés. Le club de Tavel permet encore de prendre des inscriptions tout au long de l'année.
Merci à l'organisateur Roland GABUCCI et à son équipe pour cette après-midi aux profits de nos jeunes boxeurs.
Le club Gant d'Argent



SOCIAL/SOLIDARITÉ

CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dernièrement, les aînés de 75 ans ou plus ont bénéficié d'un colis de Noël comme chaque année. Ce sont 160 bénéficiaires qui se sont vu offrir des douceurs pour Noël. Les produits de qualité choisis pour confectionner ces colis sont des produits locaux et ont été, pour la plupart, achetés dans les commerces Tavellois.

Le conseil municipal des jeunes a été mobilisé pour aider à la préparation. Monsieur le Maire Président du CCAS a présenté, en amont, ce qu'était l'action sociale au travers de ce dispositif. Les enfants ont été intéressés et apparemment satisfaits d'avoir contribué à cette action. Monsieur le Maire les a remerciés chaleureusement.

QU'EST QUE LE CCAS ?

Le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal (CCAS) qui aide et soutient les plus défavorisés.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement **social** dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il intervient à Tavel sur 2 axes :

- Formaliser et mettre en œuvre les aides financières et matérielles.
- Établir un partenariat entre le CCAS et les organismes d'aide et d'action sociale au service des habitants en situation de difficulté.

VIVRE ENSEMBLE



SOUTIEN

SOUTIEN A L'ASSOCIATION « ENSEMBLE POUR L'ESPOIR »

- Epicerie solidaire
- Opération collecte alimentaire en décembre pour aider cette association

DONS

LA MUNICIPALITÉ A CHOISI DE SOUTENIR DE GRANDES CAUSES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE DONS

- Restaurants du Cœur : 500€ (conseil municipal du 25/02/2021)
- Dons pour les sinistrés du Var, de l'Aude : 1000€ (conseil municipal du 13/10/2021)
- Don à l'AFM : 1500€ (conseil municipal du 25/02/2021)
- Banque alimentaire : 500€ (conseil municipal du 25/02/2021)

SOUTIEN

SOUTIEN A L'ASSOCIATION « FOOT FAUTEUIL DE NIMES »

- Accueil au gymnase : entrainements et compétitions

SOUTIEN

SOUTIEN A L'APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

- Subventions
- Don de livres suite aux différents désherbages (la bibliothèque doit enlever régulièrement des livres de son stock). Délibérations en CM pour valider ces dons
- Achats des sapins offerts aux commerces auprès de l'APE pour aider à la mise en place des actions pour les écoles
- Achat du matériel pour animer les ateliers de créativité lors de l'évènement Noël à Tavel

SOUTIEN

SOUTIEN POUR LA FILIERE VITICOLE EN LIEN AVEC L'ODG

- Subvention annuelle de 6000€ à l'ODG (Couleur Tavel) en 2021
- Rénovation du bâtiment ODG prévue en 2022 avec un montage en 2021 : appel d'offre lancé
- Réattribution de baux disponibles pour faciliter l'implantation ou le développement d'agriculteurs
- Soutien à l'action pour le classement de Tavel au label « Site remarquable du gout »

SOUTIEN

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

Tavel est un village fier de la présence de ses commerces et artisans que nous vous présentons régulièrement dans nos gazettes.

- En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, le conseil municipal du 02 juin 2021 a voté l'exonération de la taxe d'occupation du domaine public pour les commerçants et restaurateurs en 2020 et 2021

- Pour soutenir l'économie locale, la municipalité privilégie ses achats et ses prestations reçues auprès des commerces et artisans Tavellois (ces dépenses ont été effectuées pour un montant de 49 256.27€ en 2021.)

SOUTIEN

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la municipalité a à cœur de soutenir les associations, par le biais du prêt de salle ou de matériel, les subventions annuelles ou exceptionnelles aux associations qui en font la demande pour animer le village comme par exemple pour Anim Tavel qui organise chaque année la Fête Votive.
Cette année, le montant des subventions allouées aux associations s'est élevé à 21440 euros.
Nous avons également créé la Gazette des associations dans laquelle nous avons convié chacune d'entre elle à se présenter pour se faire connaitre et faire apprécier l'offre diversifiée qui fait la richesse de notre village.



SOUTIEN

SOUTIEN AUX GRANDES CAUSES NATIONALES



• OCTOBRE ROSE



Octobre Rose a eu lieu du 1er au 31 octobre 2021 avec une forte mobilisation des associations E.S.T boules, Tennis club de Tavel, l'A.P.E, Jog'in nature, Fit'fun, E.S.T FOOT Jeunes. Les différents dons collectés par ces partenaires s'élèvent à 1017.50€. Ces dons ont été remis à la ligue nationale contre le cancer du Gard qui a chaleureusement remercier l'ensemble des contributeurs et la mobilisation du tissu associatif et de la mairie.



• TELETHON

Le Téléthon s'est déroulé le 4 décembre et a mobilisé les associations E.S.T Boules, Jog'in nature, Tennis club de Tavel, Speak'English, E.S.T foot jeunes, Anim Tavel et Sole Myo qui ont proposé sur plusieurs sites des animations et ont collecté au total 1629€. Une urne est toujours disponible à la mairie.

• COLLECTE ALIMENTAIRE

Cette opération a eu lieu du 1er au 15 décembre afin d'aider l'association « Ensemble pour un espoir ». Les dons ont été nombreux et diversifiés avec notamment beaucoup de jouets. Le service périscolaire avait sensibilisé les enfants et informé les familles qui se sont mobilisées. Les commerçants et artisans ont eux aussi contribué à l'action en collectant les dons.



• DON DU SANG – ESF - ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Plusieurs fois par an, l'EFS avec l'appui et le soutien de l'association « des donneurs d'espoir », organise des collectes de sang à la salle des fêtes de Tavel. Cette démarche permet de soutenir les demandes des hôpitaux et cliniques de notre région qui outre les soins aux malades et opérés doivent faire face aux accidents de la route et de la vie.

> En 2021, 3 dates ont permis cette opération, c'est 157 donneurs qui se sont présentés dont 8 nouveaux donneurs et 136 personnes prélevées.

Mardi 2 mars 2021	45 donneurs
Mardi 1er juin 2021	61 donneurs
Mardi 2 novembre 2021	51 donneurs

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients



> En 2022, 3 dates sont proposées à noter dans vos agendas :

Mardi 1er mars 2022
Mardi 14 juin 2022
Mardi 8 novembre 2022

Ces collectes proposeront la possibilité de prendre un rendez-vous

COMMÉMORATIONS ET DEVOIR DE MÉMOIRE

RETOURS SUR LES COMMÉMORATIONS

Les commémorations sont un devoir de mémoire important que l'on doit s'imposer comme une obligation morale. Se souvenir d'événements historiques tragiques et de ses victimes, raconter, transmettre permet d'espérer que des événements de ce type ne se reproduisent plus jamais.

Ces moments de recueillements et d'hommages participent à la cohésion de notre société, pour que les jeunes et les moins jeunes se sentent pleinement appartenir à la Nation, à une Histoire commune.

LE 11 NOVEMBRE

On célèbre la victoire des armées françaises sur l'ennemi. L'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant la Grande Guerre. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale.

Le 11 novembre devient alors officiellement un jour férié dédié aux commémorations en France le 24 octobre 1922. Depuis, chaque 11 novembre, la France rend hommage aux combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale.

Le 11 novembre est férié. Cette fête a été instaurée par la loi du 24 octobre 1922. C'est également une journée d'hommage à tous les morts pour la France depuis la loi du 28 février 2012.

LE WAGON DE L'ARMISTICE

Symbole de l'armistice en 1918, le wagon de l'armistice tombe entre les mains d'Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale. En novembre 1918, l'armistice entre la France et l'Allemagne a été signé dans la clairière de Rethondes (Oise).

Aujourd'hui, un musée entretient la mémoire de cet événement historique. Deux trains, l'un avec des Français, l'autre avec des Allemands, se sont réunis dans le secret de la forêt de Compiègne, loin de tout. Les vainqueurs français se trouvent près du général Foch, chef de la délégation alliée. Mais la vraie vedette, c'est le wagon de l'armistice. Il n'y aura pas de négociation, trois jours durant, les Français restent implacables. Le 11 novembre 1918, le clairon sonne la fin de la guerre. Le wagon est transporté aux Invalides, à Paris, et glorifié. En 1940, Hitler n'a qu'une seule idée en tête : laver ce qu'il nomme

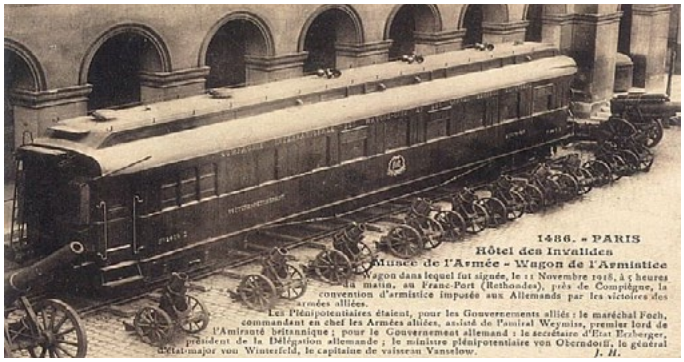

l'affront de Rethondes. Volé par les nazis, le wagon est amené à Berlin (Allemagne) et est présenté comme un trophée au début de la guerre. Il finira sous un hangar, incendié par les SS en avril 1945, un des derniers ordres donnés par Adolf Hitler.

LE SOLDAT INCONNU

Le 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Il explique ainsi son choix : lui-même venait du 132ème Régiment d'Infanterie à Verdun. La somme des chiffres composant 132 donnait 6 et ce régiment faisait partie du 6ème corps d'armée. C'est ainsi qu'il choisit le sixième corps.

Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse… Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu. Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La



>> La prochaine commémoration aura lieu le 19 mars 2022 : il s'agit de la journée du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes, civiles et militaires, de la guerre d'Algérie ainsi que des combats qui ont eu lieu en Tunisie et au Maroc.

patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.
Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.
Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales.
8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des évènements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

MORTS POUR LA FRANCE, LE 11 NOVEMBRE, UNE JOURNÉE D'HOMMAGE



Augustin Trébuchon, né le 30 mai 1878 au Malzieu-Forain en Lozère et mort au combat le 11 novembre 1918 à Vrigne-Meuse (Ardennes), est considéré comme le dernier soldat français mort au combat de la Première Guerre mondiale sur le sol français. Il était âgé de 40 ans.

L'armistice permet d'arrêter les combats en attendant la signature du traité de paix mettant définitivement fin à la Première Guerre mondiale le 28 juin 1919. L'armistice est signé le 11 novembre pour une durée de 36 jours, il sera ensuite plusieurs fois reconduit.

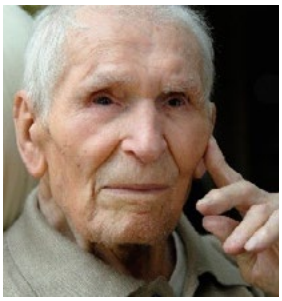

Lazare Ponticelli, né le 7 décembre 1897 à Bettola en Italie et mort le 12 mars 2008 au à Paris, était officiellement le dernier vétéran français de la première guerre mondiale homme. Engagés pour la durée de la guerre avec la Légion Etrangère jusqu'à l'entrée en guerre de l'Italie dans le conflit mondial son pays d'origine qu'il doit rejoindre pour les combats.

L'ENVIRONNEMENT L'ÉCOLOGIE



>> Il est important que chacun soit sensibilisé au respect de l'environnement, à la Nature et à la Terre et décide de préserver la biodiversité : nous pouvons tous être acteurs du changement. Vos élus œuvrent aussi dans ce sens

BIODIVERSITÉ/DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAINTIEN DE LA 2ème FLEUR

Après passage du jury des villages fleuris.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Rendre acteur les habitants pour revégétaliser le village.

ÉNERGIE POSITIVE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE EN 2022

LANCEMENT DU PROJET DE CRÉATION DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE DOMAINE DE CAMPEY

(cf-article)

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU GYMNASE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

avec un passage en led

RESTAURANT SCOLAIRE ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

ALIMENTATION DURABLE ET EQUILIBRÉE

SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET AU RECYCLAGE

JARDINAGE



RÉTROSPECTIVE 2021

ÉDUCATION ENFANCE



> La municipalité a à cœur de mettre tous les moyens possibles pour permettre à nos enfants et jeunes Tavellois d'étudier et de s'épanouir dans des conditions optimales.

Outre le fait que le personnel encadrant du périscolaire reçoit régulièrement des formations pour proposer un service de qualité, notre volonté est de contribuer à la mise à disposition d'infrastructures pour développer un service public adapté (EPCI), de travailler sur la fracture numérique dès le plus jeune âge et de développer les nouvelles pédagogies. Nous oeuvrons également pour la sensibilisation au développement durable, au recyclage, à l'alimentation durable et au gaspillage alimentaire.

LES ACTIONS RÉALISÉES

PROJET DU CLUB ADOS

Le permis de construire a été signé et nos ados pourront bientôt se retrouver dans l'ancien appartement du receveur des postes qui sera aménagé pour eux !

NOUVELLE CRÈCHE

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre gazette du mois d'octobre, la mairie a mis à disposition de la CAGR (Communauté d'agglomérations du Gard Rhodanien) du foncier pour permettre aux jeunes parents de bénéficier d'une nouvelle structure.

LES ÉCOLES

• Rentrer dans l'ère du numérique aux écoles

Notre équipe à la volonté de lutter contre la fracture numérique dès le premier âge et de permettre aux enseignants de développer de nouvelles pédagogies plus interactives et ludiques. Par l'équipement des écoles VPI, tableaux et ordinateurs : nous avons répondu à l'appel à projet école numérique et obtenu une subvention en 2021 pour nous aider à équiper les écoles.

LA FRACTURE NUMÉRIQUE ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

La fracture numérique, fait référence aux inégalités d'accès aux technologies numériques tant d'un point de vue de l'outil, que de l'usage.

• Réajustement des tarifs du périscolaire à la baisse

• Conventions avec les écoles

Jardinage et classe dehors

• Aménagement des abords du parking de l'école

Côté maternelle, les abords de l'entrée par le portillon ont été végétalisés pour valoriser cet espace et créer une zone pour la biodiversité.

• Art et jeux dans la cour de l'école élémentaire

L'artiste peintre Cyril CHAROLLAIS a réalisé des jeux au sol de l'école élémentaire afin de proposer aux enfants plusieurs activités : jeu de l'oie, marelle, twister ....
Ce projet très réussi, a été mené en concertation avec les enseignants. Il permet de répondre aux attentes de chacun pour le plaisir des enfants qui dès le lundi 8 novembre ont pu investir ces espaces ludiques.









• Sécurisation des accès à l'école

Portails automatisés, création d'un portillon, pose de barrières

• Financement et organisation d'un cycle piscine pour les enfants scolarisés à Tavel

ÉDUCATION . ENFANCE



LES ACTIONS RÉALISÉES

ELABORATION D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est un document de travail qui permet de donner du sens et des orientations de travail aux équipes qui travaillent sur le temps périscolaire. La mairie souhaite que ce que l'on appelait autrefois la garderie se transforme progressivement en un espace pédagogique où les activités sont anticipées, structurées, ludiques et adaptées au développement des enfants.

Ce projet pédagogique a été coconstruit avec l'équipe d'animatrices lors d'un séminaire à la rentrée. Il est la déclinaison opérationnelle du projet éducatif qui est communiqué aux parents à chaque rentrée scolaire.

Pour varier les activités, les équipes ont travaillé sur quelques principes pour offrir une palette d'actions qui se structurent ainsi :
> 2 activités manuelles dirigées sont proposées au choix ou une activité libre (type jeu, lecture…) ou 1 atelier collectif (type débat ou connaissance de soi, règles de vie…) ou jeux en extérieur.
> 4 grands thèmes autour des grands enjeux sociétaux sont déclinés en intention pédagogique :

- La démocratie participative : ce thème permet aux enfants d'apprendre à décider pour soi et à décider ensemble. Pour illustrer cet axe, les équipes ont mis en place avec les groupes d'enfants des règles de vie coconstruites pour poser un cadre de fonctionnement respectueux et bienveillant. Cette méthode permet de montrer aux enfants que l'intelligence collective permet de faire de belles choses. Les animatrices proposent également aux enfants de s'engager sur une activité après avoir fait un choix éclairé. L'idée est de sensibiliser les enfants aux valeurs, aux règles de vie en groupe mais aussi à la richesse du collectif.

- Le cadre de vie/le vivre ensemble correspond aux us et coutumes, aux traditions.
Le lien est fait avec les évènements mis en place par la commune, pour trouver de la transversalité et donner du sens aux activités. Par exemple, NOEL A TAVEL a été préparé en amont avec les enfants : décorations éphémères pour décorer le sapin collaboratif, apprentissage d'un chant en provençal, création de décoration en matériaux naturels ou recyclés.

- L'environnement et l'écologie sont présents dans toutes les activités. On récupère, on transforme, on détourne des objets, on recycle, on lutte contre le
gaspillage alimentaire….
- L'alimentation est au cœur des activités car les enfants apprennent à découvrir les aliments, les bienfaits, la saisonnalité… Mais aussi, on fait pousser les légumes au jardin, on cultive puis on les goute ! Les enfants sont ravis de découvrir les différents cycles du jardinage.

Toute l'année, un rituel de bienvenue pour les enfants est mis en place dès leur arrivée.
Chacun exprime ainsi par un geste son état intérieur. Ce jeu permet de mieux comprendre le besoin de l'enfant dans son souhait d'activité (jeu collectif, activité individuelle, sport…).

Les animatrices en place bénéficient de formations tout au long de l'année et de temps dédiés à la préparation des activités. Depuis bientôt 2 ans, leur quotidien est bouleversé par la crise sanitaire et de nouvelles pratiques pédagogiques ont dû être inventées pour éviter le brassage des enfants et le risque de contamination. L'équipe d'animation à beaucoup de mérite car leur métier les expose pleinement et malgré ce, elles sont présentes, investies et ont accepté de revisiter leurs pratiques pour transformer les contraintes en opportunités pédagogiques.

> Merci à toutes ces dames qui travaillent dans l'ombre sous la direction d'Elise BOURGADE et apportent beaucoup à chaque enfant et au service public.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



VIE DÉMOCRATIQUE

Nous avons la volonté d'aller plus loin dans la consultation des administrés selon les dossiers et avons mis en place ces nouvelles pratiques :

- Avoir l'accès à de l'information concernant un problème ou un projet public : individuel
- Se voir ouvrir un dossier, apporter des précisions, obtenir les justifications d'une démarche
- Participer à un débat public organisé, où puissent explicitement se confronter de multiples points de vue : collectif

CMJ
CONSEIL-MUNICIPAL DES JEUNES TAVELLOIS

CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le nouveau Municipal des Jeunes a été mis en place en fin d'année. Motivés, nos nouveaux jeunes élus ont commencé à s'investir dans la vie de la commune.

INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

réunions avec les délégués des parents d'élèves pour informer et coconstruire des actions

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES ENSEIGNANTS

travail renforcé avec les enseignants : conventions pour la culture d'un jardin, classe dehors, le choix des jeux dessinés dans la cour….

CONSULTATION DU DOSSIER PORTANT SUR LE PROJET DU PARKING SAINT FERREOL

Dossier sur le projet de parking Saint Ferréol mis en consultation à la mairie dès septembre

INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE TAVEL

1ère permanence publique sur le projet photovoltaïque de TAVEL (14/12/2021) et exposition permanente sur le projet (voir article page sur ce sujet p20).



COMMUNICATION

Une équipe dynamique
à votre service !



> Dans les engagements que nous avions pris, il y avait celui d'améliorer la communication.

La première des actions a consisté à créer un nouveau format papier et le groupe communication a imaginé « la Gazette ».
Vu le nombre de retours positifs que nous recevons, ce choix était le bon ; vous appréciez cette parution qui se veut la plus régulière possible.
Une parution mensuelle serait trop difficile à tenir, finalement ce sont les articles et l'actualité qui dictent la périodicité ; nous en sommes à huit numéros en un peu plus d'un an.
C'est un travail assez conséquent mais l'équipe tient à poursuivre cette forme d'information où nous avons proposé une participation de ceux qui le souhaitent, d'ailleurs certains se sont déjà prêtés au jeu et nous ont fourni quelques articles.

Nous avons adhéré au dispositif « panneau pocket » proposé par l'Agglo, ce système permet d'avoir accès aux infos communales qui sont publiées sur ce média.
On peut également accéder à toutes les informations diffusées par d'autres collectivités adhérentes au dispositif, comme par exemple celles de l'Agglo, ou bien de communes voisines.

Le site internet est régulièrement pourvu en actualités, tout comme le compte Facebook de la mairie, et nous avons remplacé le panneau d'information qui se trouve au niveau de la cave coopérative car celui qui s'y trouvait ne fonctionnait plus correctement.
Lorsque les travaux de rénovation de voirie seront terminés nous remplacerons celui qui était placé au niveau de la Poste.

Et puis, vous l'avez entre les mains, nous conservons le **« Petit tavellois »** pour une parution en début d'année comportant, comme vous le constatez, une information plus dense que la gazette avec entre autre l'état civil de l'année écoulée.

Engagement tenu !
> Renforcement de la communication avec une volonté de transparence et de lisibilité

LA GAZETTE DE TAVEL

Les 8 gazettes sorties en 2021 ont pour objectif d'apporter de la lisibilité sur les actions, les opérations, les contributions, les talents, les témoignages et les dates à retenir.

LE PETIT TAVELLOIS

Le Petit Tavellois a une autre vocation que la Gazette car il se veut apporter une lisibilité sur l'année et les actions menées.

NOUVEAU PANNEAU LUMINEUX

Remplacement d'un panneau lumineux, le second sera remplacé après les travaux de la RD4.



RÉSEAUX SOCIAUX

Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Communication intensifiée sur le site de la mairie.

< PANNEAUPOCKET

Ce nouvel outil est très simple d'utilisation et permet d'etre informé en temps réel grâce aux alertes et aux informations. Il suffit de télécharger l'appliquation gratuite sur votre smartphone.

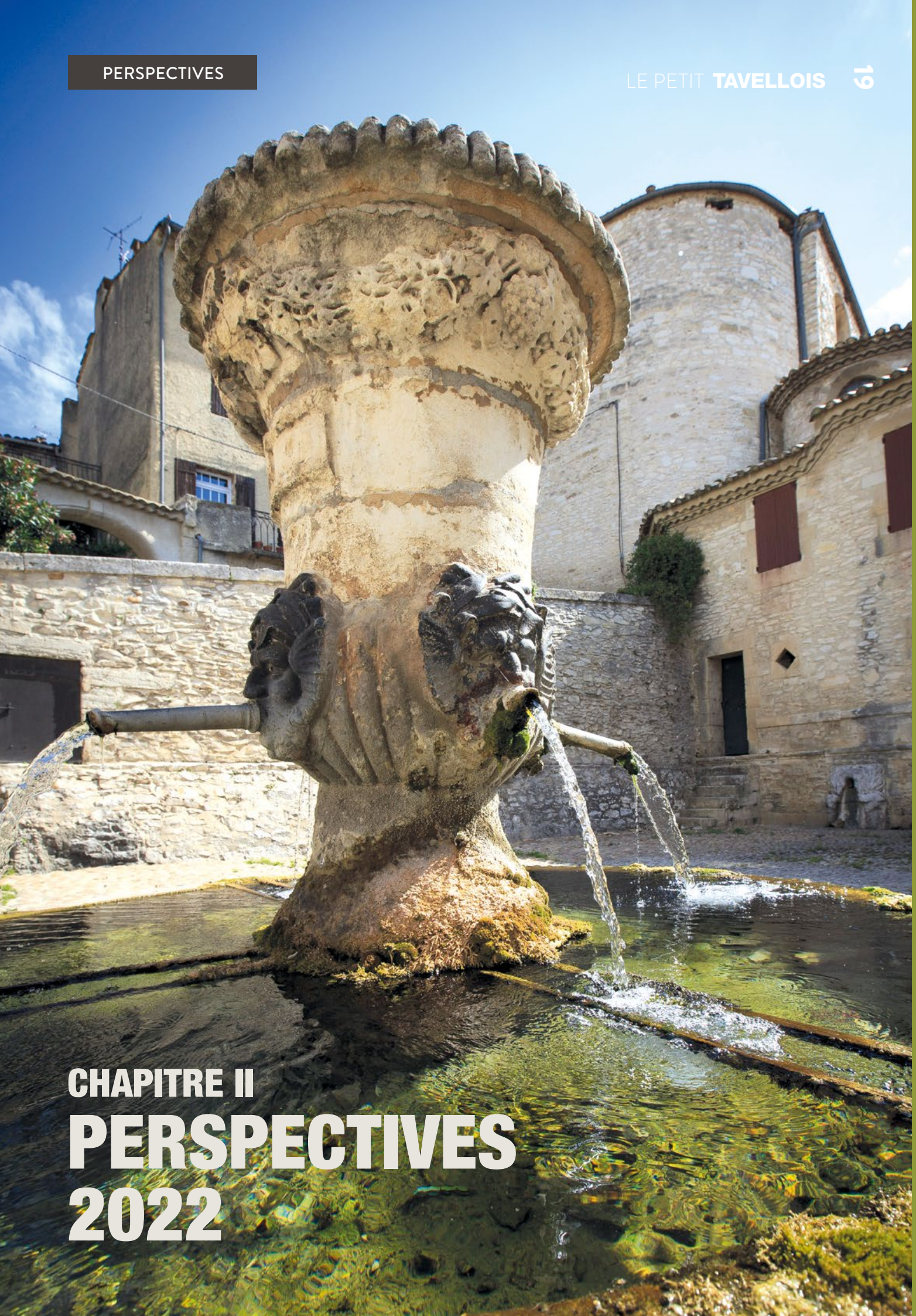

CHAPITRE II

PERSPECTIVES 2022

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Actualités et informations sur les projets à venir.



UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE TAVEL !

LA GENÈSE DU PROJET

Né de la volonté politique de la commune de Tavel, l**e projet photovoltaïque de Campey** s'inscrit **en continuité immédiate du poste source.** Cette infrastructure électrique, l'une des plus imposantes d'Europe, est une position stratégique pour l'approvisionnement en électricité du Sud-Est du pays puisqu'il y transite l'équivalent de la consommation de plus de 4 millions d'habitants.

De nombreuses lignes à très haute tension (THT) surplombent les 82 hectares de la zone d'étude, marqués par la présence de 23 pylônes. Le développement de ce projet constitue **une opportunité d'œuvrer en faveur du renforcement de la sécurité du site vis-à-vis du risque incendie.**

Dans ce territoire, appartenant à la Communauté de Communes du Gard Rhodanien, seulement 4,2% de la consommation d'énergie est issue des énergies renouvelables (source picto-occitanie). **Les acteurs locaux prennent part à l'investissement** dès la genèse du projet, à l'image de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC) et de la Société d'Aménagement et d'Equipement du Gard (SEGARD).

Ce **projet, développé en co-construction avec les parties prenantes locales,** sera mis en service à horizon 2025 et exploité par TotalEnergies. Il s'inscrit dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) et la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui vise à échéance 2030 que l**es énergies renouvelables (EnR) représenteront 40%** de la production d'électricité en France.

UN PROJET PORTÉ PAR LA COMMUNE ET ACCOMPAGNÉ PAR L'OPÉRATEUR

En 2021 la commune de Tavel a lancé une c**onsultation** portant sur la sélection d'un partenaire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur son domaine foncier.

Au terme d'un examen approfondi, le site retenu est celui situé en limite ouest du territoire tavellois, en continuité du poste électrique de transformation et de ses nombreux pylônes qui confèrent un caractère industriel au secteur.

Principalement constitué d'un milieu de garrigues et taillis de chênes verts, le projet devra être réalisé en cohérence avec les enjeux environnementaux propres au site, et respecter la règlementation en vigueur en termes de performance environnementale en contribuant à la protection du poste de transformation électrique.

Outre les études règlementaires comme environnementales obligatoires, il est envisagé de proposer **aux riverains** une opération de **financement participatif** en 2024 dans le cadre du développement du projet photovoltaïque.
La commune de Tavel pourra également bénéficier des revenus liés à la production d'énergie grâce au versement d'un loyer pour l'occupation des terrains communaux sur lequel s'implante le projet, garanti par TotalEnergies pendant 40ans, qui permettront le financement de projets d'infrastructures.

Un site réservé à l'agrivoltaïsme est également envisagé sur ces terrains. Une surface de 5 à 10ha pourra permettre d'implanter **un dispositif innovant** d'ombrières de protection climatique développé par la société **Ombréa.** Installé au-dessus de cultures arboricoles, vignes ou encore pour du maraichage, l'outil agricole génèrera un ombrage dynamique grâce à un algorithme d'intelligence artificiel permettant le déploiement et la rétractation des panneaux photovoltaïques. Les conditions favorables au bon développement des plantes seront ainsi recréées afin de favoriser leur résistance au changement climatique.

INTÉGRATION TERRITORIALE DU PROJET

Plus qu'un « simple » développement de projet d'énergies renouvelables, le projet photovoltaïque de Campey se définit comme un **projet structurant, innovant et attractif** au sein du territoire du Gard Rhodanien. La commune de Tavel entend porter une attention particulière à ce qu'il s'inscrive dans les **dynamiques territoriales existantes** et en relation avec **les diverses parties prenantes.** En ce sens, les entreprises locales seront informées de l'avancement du projet et consultées dans le cadre de la construction et de l'entretien de la centrale.

Au-delà de la prise en compte de **la sensibilité du site face au risque incendie** marquée par une implication le plus en amont possible du **Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard (SDIS 30)**, une attention particulière sera portée aux caractéristiques et usages actuels du site.

Concernant **l'usage du bois** actuellement présent, une réflexion

sera menée en collaboration **avec l'Office National des Forêts (ONF)** et le **Syndicat Intercommunal à vocation unique (SIVU) de l'Yeuseraie** pour inscrire le projet photovoltaïque de Campey dans la continuité du plan de gestion forestière en place et au regard de la filière bois-énergie.

L'ensemble des **entités présentes et utilisatrices du site** à l'image des **chasseurs, vététistes, randonneurs, éleveurs** […] sera sollicité et impliqué tout au long du développement du projet.

Le choix du site s'est porté sur un secteur **hors zonages environnementaux réglementaires.** Les études naturalistes, paysagères, amorcées dès cette année, ont pour vocation d'identifier les zones de moindres impacts pour œuvrer à la meilleure intégration du projet dans son environnement e dans le respect de la séquence **Eviter, Réduire, Compenser (ERC).**

Le choix de s'implanter au plus près du réseau électrique où sera injectée l'électricité d'origine photovoltaïque a été réfléchi afin de réduire les impacts environnementaux de la centrale.

Des réflexions sont en cours quant à l'aménagement du site de Campey, une volonté forte est portée sur le développement de l'attractivité culturelle, touristique et agricole de ce nouveau site industriel innovant. Différentes technologies photovoltaïques sont étudiées, dont celle des panneaux placés en protection au–dessus des vignes permettant de réduire les impacts du changement climatique sur le vignoble tavellois.

Une prise de contact avec certains acteurs locaux a été faite ce mois-ci dans le but de définir les contours du projet sur différents aspects (agriculture, chasse, tourisme, randonnée, vélo, etc).

Une fois les études préliminaires achevées à la fin du printemps 2022, le comité de Pilotage du projet se réunira pour acter les contours précis du projet et demander les autorisations administratives nécessaires afin qu'à l'hiver 2025 l'inauguration d'un nouveau Campey puisse être célébrée par les tavellois sur le site.

RETOUR SUR LA PERMANENCE DU 14/12/2021

QUESTIONS POSÉES

- Quel est le montant maximal de financement participatif pour les tavellois ? Peuvent-ils investir jusqu'à 10 000 euros ? 100 000 euros ?
- Quelle sera la compensation pour les chasseurs usagers du site de Campey ?
- Faut-il l'accord des propriétaires pour accorder l'accès aux camions en phase chantier ?
- Peut-on seulement équiper la zone sud et la zone appartenant à RTE pour éviter le zonage nord et ainsi une dégradation du paysage sur le secteur ?
- Envisagez-vous la présence d'éleveurs pour pâturer dans le périmètre clôturé de la centrale solaire ?
- Afin de minimiser l'impact pour la chasse, pourriez-vous favoriser plutôt l'implantation des panneaux solaires sur la zone accolée au sud du poste électrique libérant ainsi une partie de la zone en limite avec Rochefort-du-Gard envisagée aujourd'hui dans le projet ?

> L'ensemble des propositions ont été notées et seront étudiées dans les prochains mois sur la base des rapports d'études en cours de réalisation. Des réponses seront apportées dans la Gazette avant l'été.
Il convient de préciser que l'accord préalable écrit des propriétaires est indispensable pour envisager tout passage de camions qui se rendront sur le site de Campey, la voirie publique étant largement privilégiée aux chemins privés.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

- Vérifier si la zone d'étude est classée en AOP.
- Eviter de traverser le centre du village de Tavel en phase chantier pour les camions, considérer plutôt un accès par l'ouest de la commune.
- Vigilance sur la fréquence de passage des camions pendant le chantier.
- Problème de défrichement pour du photovoltaïque.
- Visibilité de la centrale solaire des deux côtés de la route si les deux zones sont concernées par le projet à terme. Visibilité moindre de Campey Sud car il y a au premier plan le poste électrique.

> Ces points d'attention ont bien été relevés, des réponses seront apportées prochainement.
L'accès des véhicules de chantier à l'Est de la commune par la route de Valliguières sera notamment privilégié afin d'éviter la traversée du village de Tavel.

AREC Occitanie – Agence Régionale Énergie Climat
TotalEnergies
Territoire 30 – GIE SEGARD SPL30

PROJETS COLLABORATIFS



FORMATION « GESTES QUI SAUVENT »

Pour les adolescents et adultes Tavellois

Parce que chaque citoyen peut devenir un jour le premier maillon d'une chaîne de secours, Monsieur le Maire et son équipe souhaitent proposer aux Tavellois qui le désirent, la formation « Gestes qui sauvent » qui sera animée par les Nageurs Sauveteurs de Vedène, le Vendredi 18 mars 2022 de 18h30 à 20h30 et le vendredi 24 mars de 18h30 à 20h30 (dates pouvant être modifiées en fonction de la situation sanitaire).

Cette formation, entièrement prise en charge par la municipalité va permettre progressivement aux citoyens d'être en mesure de porter secours à l'autre par des actions simples : protéger la victime, alerter les secours, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des pompiers.

> Chaque participant obtiendra une attestation à l'issue de la formation.
La mairie s'est fixé l'objectif de former en 2022, 72 personnes en donnant priorité aux associations qui animent des activités. *(Pour chaque cession, une inscription par foyer, pass sanitaire ou vaccinal obligatoire en fonction des mesures préfectorales en cours.)*

Renseignements et contact : Mairie de Tavel : 04 66 50 04 10



TAVEL, VILLAGE ÉTOILÉ

Pour ce nouveau mandat, le respect et la protection de l'environnement sont au centre de nos préoccupations et de nos actions.

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), alerte sur le fait que l'éclairage artificiel nocturne, public et privé, non adapté aux besoins, a des conséquences fortes sur les dépenses publiques et les consommations énergétiques. Les halos de pollution lumineuse, les lumières intrusives détériorent le sommeil, la santé humaine et l'environnement dans lequel nous vivons et nous privent d'observer le ciel étoilé.
L'alternance jour/nuit est essentielle pour l'homme et pour son rythme biologique.
Les nuisances lumineuses participent également à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

Toutes ces observations et études fondées, nous ont amené à réfléchir comme l'ont fait de nombreuses autres communes avant nous sur notre éclairage public et notre souhait d'adhérer au label « villages étoilés ».



TAVEL SOUS LES ÉTOILES

De nombreux projets que la majorité porte pour le village s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement et la biodiversité.

Cette bienveillance collective se manifeste de mille et une manières, chacun peut y contribuer à sa hauteur et tous les gestes comptent. Pour illustrer le projet que nous avons de limiter l'éclairage public, nous aurons besoin de l'implication de volontaires et de passionnés !
En effet, la réduction de la pollution lumineuse permet aux végétaux, mais aussi à la faune, de se régénérer, leur permettant d'avoir des cycles de sommeil moins perturbés et les végétaux se développent mieux.
Finalement, tout le monde s'y retrouve. Aussi bien du côté environnemental que financier, l'éclairage public est un poste important et de belles économies peuvent être réalisées.
Mais la pollution lumineuse impacte également l'observation du ciel et des étoiles, l'éclairage municipal est une très grande perturbation pour la préservation du ciel et l'astronomie. Et justement, Tavel dispose de plusieurs points de vue privilégiés, permettant cette observation dans de nombreuses directions : notamment depuis la croix d'Alix, surplombant notre village, au-dessus de la déchetterie. Nous projetons d'organiser une soirée « Tavel sous les étoiles » durant l'été et de profiter d'une nuit pour observer ensemble les étoiles sans l'éclairage urbain du village.

Des acteurs locaux seront mis à contribution pour faire en sorte que cette soirée soit une initiation à l'astronomie.

Et qui sait ? Peut-être bien éveiller quelques vocations ?

Nous souhaiterions donc mettre en place une extinction complète ou partielle de l'éclairage public sur des horaires bien définis, pour ainsi réduire notre consommation d'énergie et nos dépenses publiques et contribuer de ce fait à la transition énergétique et à la biodiversité.
> A Tavel en 2019, le coût des dépenses de l'éclairage public a été de 24181,40€.

Nous vous inviterons également à suivre cette démarche dans vos espaces extérieurs pour vous même et votre voisinage, en adoptant un éclairage adapté (suppression de la lumière blanche néfaste pour l'environnement, orientation des sources lumineuses, leds, diminution de la puissance d'éclairage dans les jardins, cours, terrasses et balcons…

Pour information, l'article en italique suivant est extrait du code sur les nuisances lumineuses du ministère de la transition écologique :
Comme le prévoit l'article L.583-2 du code de l'environnement, l'autorité compétente pour s'assurer du respect de ces dispositions est d'une manière générale le maire, sauf en ce qui concerne l'éclairage des bâtiments communaux pour lesquels la compétence échoit au préfet.

Enfin nous souhaitons rassurer les personnes craignant une augmentation de la délinquance, des cambriolages ou des accidents. En effet, les observations menées auprès des collectivités ayant déjà mis en place l'extinction totale ou partielle ont pu observer que la suppression de l'éclairage en pleine nuit limite les rassemblements de personnes troublant la tranquillité de l'ordre public ou des dégradations des biens mobiliers. L'extinction limite les vols, car sans éclairage, les délinquants ont du mal à opérer. 80% des vols ont lieu en plein jour. Enfin, les collectivités ont pu également constater que dans les zones peu ou pas éclairées, les automobilistes ralentissent afin d'être plus attentifs à leur trajectoire.
86% des Français sont donc favorables et se disent prêts à éteindre l'éclairage public.

Prochainement, une consultation citoyenne sera organisée pour connaîte les avis, recueillir les questions, les réticences de la population, les adhésions au projet.



CHAPITRE III

LA VIE À TAVEL

DYNAMIQUE DU VILLAGE

Tavellois à l'honneur, entreprises, associations et vie du village.



REPORT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

L'assemblée générale du Club **Soleil d'Automne** est reportée au **samedi 26 février 2022 à 11h,** salle des fêtes.
Passe sanitaire obligatoire.

Inscription auprès du bureau sortant.
Nous vous rappelons que le bureau sortant, après avoir œuvré de longues années pour que vive cette association appréciée de tous, ne se représentera pas.

Il est donc indispensable qu'un nouveau bureau prenne le relai pour que l'association si chère à nos ainés puisse continuer d'exister. Nous comptons tous sur votre bonne volonté !



LE PATIO
bar-tabac-restaurant

C'est en juillet dernier que le bar-tabac-restaurant « LE PATIO » a ouvert ses portes à Tavel. Olivier Blanchenoix, originaire de Tavel, qui a déjà une grande expérience dans la restauration a souhaité reprendre cet espace quasi historique situé au centre du village. Son idée est d'en faire un lieu d'accueil chaleureux et convivial pour les villageois mais également un lieu de pause et de détente pour les visiteurs de passage.

Ce défi, Olivier ne l'aurait pas relevé sans son équipe. C'est avec une grande émotion dans la voix qu'il nous parle des deux personnes de valeur qui l'ont rejoint pour l'accompagner dans ce pari. - « De vraies professionnelles avec une dimension humaine très forte ». Stéphanie Rochas issue comme Olivier de la restauration a investi la cuisine. Elle élabore et y concocte quotidiennement des petits plats avec des produits frais et locaux sur les traces de sa maman qui lui a transmis ses gestes et ses recettes. Le menu, appétissant et savoureux à un prix très raisonnable est visible chaque jour sur la page FaceBook du Restaurant.

Pour compléter l'équipe, Fabienne Crotta Zappata a elle aussi voulu relever le challenge avec Olivier et Stéphanie. Elle s'est installée derrière le comptoir que ses parents ont longtemps tenu par le passé, - « Mais à l'époque, il me semblait beaucoup plus grand ! » Fabienne vous accueille avec le sourire. Son héritage familial transpire dans ce bar ou ses parents lui ont transmis les bons gestes et les principes simples d'un accueil de bon ton.

Un climat de confiance s'est installé, ce qui permet à l'équipe de travailler dans une ambiance détendue et sereine. Le trio se connait par cœur depuis l'enfance, se respecte et s'apprécie. C'est une belle association pour servir la clientèle dans la bonne humeur avec une grande disponibilité.

Durant un mois, courant Janvier, le Bar-tabac-restaurant sera fermé pour réouvrir refait à neuf en Février. Olivier souhaite apporter sa touche personnelle et offrir à sa clientèle un nouveau décor encore plus confortable et convivial où vous aurez plaisir à vous poser quelle que soit l'heure de la journée.

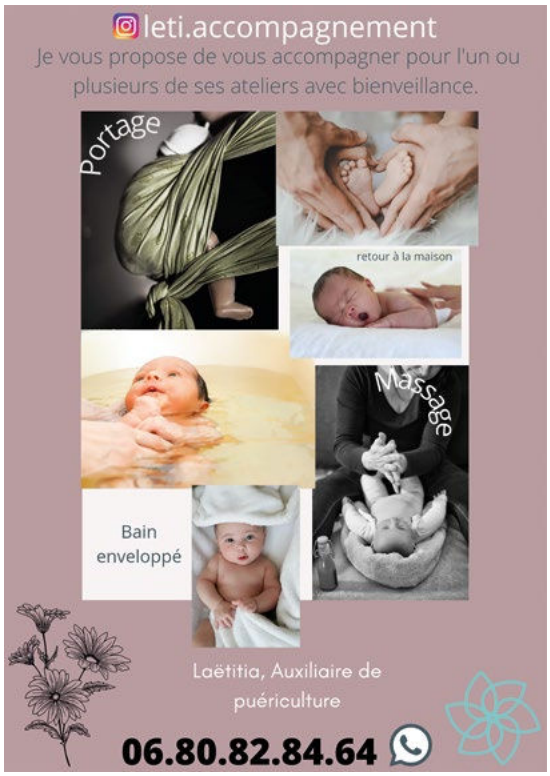

LAETITIA, AUXILLIAIRE DE PUÉRICULTURE



UN PEU D'HISTOIRE...

Retrouvez l'histoire de Tavel en images.









LES ARROSOIRS

C'est les soirs d'automne que je préfère quand il prend les deux arrosoirs dans une main et la mienne dans l'autre.
Dans le jour qui s'évade, la pâle lueur du lampadaire nous accompagne et dessine sur la route en terre battue des ombres effrayantes.
A l'aller, des chansons que j'ai oubliées, peut-être inventées, accompagnent mes pas de danse, mes sauts, je tourne, je tourne en lui serrant la main, je suis sa danseuse.
Place du Lion comme je l'appelle, il pompe l'eau de cette bête à deux pattes, à la gueule de lion. La bête éclabousse sur mes jambes nues la froideur de la nuit qui s'approche.
Au retour, un arrosoir a volé ma place alors je m'accroche à la manche de son gilet et je lui parle et il me parle, je suis sa musique il est la mienne.
A la maison, l'eau précieuse brille dans les yeux de ma mère.

C'est les soirs d'hiver que je préfère quand il a vérifié que j'ai bien mis le bonnet, l'écharpe et les gants de laine.
Alors, les deux arrosoirs dans une main et la mienne dans l'autre, nous marchons prudemment dans la nuit de plus en plus précoce, en évitant le crottin des chevaux.
Il est dans ses pensées et moi je regarde la pâle clarté jaune qui s'échappe des fenêtres. Les rares éclairages diffusent leur halo incertain, terrifiant, et les branches des arbres plus noires encore, couchées, entrelacées, glissent entre mes jambes gelées.
Place du Lion, il pompe l'eau noire de la bête.
Certains soirs, le mistral s'invite et méli-mélo met la pagaille dans les odeurs de bois et de charbon qui s'échappent de chaque maison.
Il fait froid, je lui tiens la manche à pas pressés.
A la maison, l'eau noire se transforme en douceur dans les yeux de ma mère.

C'est les soirs de printemps que je préfère quand il traîne pour les arrosoirs jusqu'à ce que le regard de ma mère lui donne le départ.
Nous désertons la place au lion et je cours jusqu'à la fontaine à la manière des petits insectes qui viennent d'éclore et s'excitent d'un côté de l'autre.
Lui s'éternise à parler devant les pas de porte. Il est connu de tous et a toujours quelque chose à dire. La route est poussiéreuse, des caniveaux s'écoule lentement l'eau grasse des

cuisines, les vieilles femmes en noir enlèvent leur fichu, leurs chignons tristes s'accordent à leurs robes de deuils. Certaines, un chapelet glissé dans le creux de la main, marmonnent des neuvaines.
Les couleurs apparaissent timides mais donnent le ton à la bonne humeur.
L'eau coule à flot, s'échappe des bouches de la fontaine et glissent sur le dallage en filets désordonnés, les enfants s'arrosent et poussent des cris de joie.
Les arrosoirs se remplissent tout seuls.
Nous rentrons en chantant.
Ala maison, l'eau fraîche ravive les yeux de ma mère.
C'est les soirs d'été que je préfère quand le soleil vaincu disparaît peu à peu et que les derniers éclats de chaleur s'écrasent sur le sol comme une bête à l'agonie.
De ces heures, le ciel étouffe encore, pétrifié, immobile, il guette l'heure du repos, le noir qui viendra gommer les dernières traces de ses couleurs arrogantes.
Le moindre souffle brûle, tout est au ralenti jusqu'à tard dans le soir.

Un arrosoir dans chaque main, l'un sans l'autre, l'un avec l'autre, nous allons libres jusqu'à la fontaine. Les rues grouillent d'enfants, de chats, de chiens, tout est liberté, tout s'agite d'un coup de baguette magique, la fraicheur est là.
Les personnes sans âge assistent sur leur chaise de paille à ce désordre vivifiant.
On traîne, on traîne, reculant l'heure de remplir d'eau les arrosoirs, tout est fête.
Les lampadaires éblouis s'effacent dans le clair-obscur de la nuit naissante.
C'est l'heure.
A la maison, l'eau bleue explose dans les yeux de ma mère.

C'est les soirs arrosoirs que je préfère, les soirs où nous apportons l'eau dans la maison.

Marie Hélène Valente

> L'eau courante dans les maisons arrive à TAVEL en 1962.

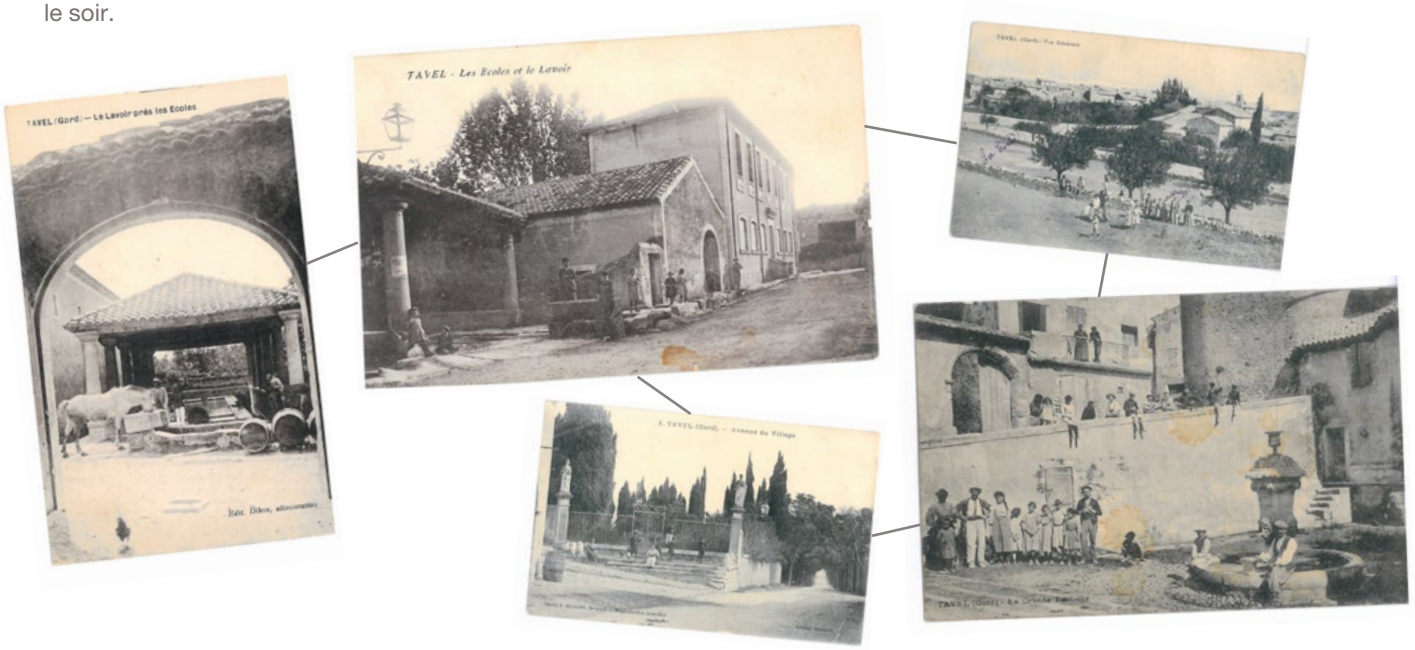

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE



PAROLE À L'OPPOSITION

Les élus de Tavel Avenir souhaitent une très bonne année à toutes les Tavelloises et tous les Tavellois. Que 2022 apporte le bonheur dans nos familles, la paix, la solidarité et la prospérité dans notre village et notre pays. Vous connaissez la devise de la France : liberté, égalité, fraternité. Cette dernière valeur signifie qu'au fond, ce qui nous unit est plus important que ce qui parfois nous divise. Alors faisons-la vivre !

Nous sommes au service de toutes et de tous. Nous souhaitons contribuer à embellir Tavel et améliorer la vie de ses habitants. Cette bonne volonté se heurte à l'attitude de la municipalité : refus de nous associer aux décisions, de nous intégrer aux groupes de travail, de voter nos propositions, propos polémiques lors du conseil municipal sur l'absence d'untel. Ce n'est pas notre conception de la démocratie. Pour autant, nous continuerons à œuvrer en faveur de toutes les Tavelloises et tous les Tavellois. A toutes et tous, nous présentons nos meilleurs vœux.

DATES À RETENIR

AGENDA



PROJETS CULTURELS ET ÉVÈNEMENTIEL

Diverses manifestations sont d'ores et déjà programmées pour 2022.Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de les maintenir ! Nous remercions les associations qui se mobilisent vous vous proposer des animations tout au long de l'année. Nous lançons également un appel aux autres associations pour qu'elles s'impliquent davantage au côté de vos élus pour l'organisation de diverses manifestations nationales ou locales (journée du patrimoine, fête de la musique, word clean up day…..)
Enfin, dans le respect des règles sanitaires, 4 food-trucks sont présents pour vous restaurer chaque mercredi depuis le mois de septembre

DATES À RETENIR *(sous réserve d'annulation ou de report en fonction des conditions sanitaires)*

> Ces dates ne sont pas exhaustives et d'autres manifestations viendront se rajouter

- **Mercredi 09 février 2022**
  JOURNÉE JEUNES HANDISPORT
  (gymnase)
- **Mercredi 16 février 2022**
  La bibliothèque de Tavel fête l'amour ! Exposition éphémère de poèmes, dessins, textes réalisés par les enfants du périscolaire et par tous les tavellois qui veulent contribuer
- **Mardi 01 mars 2022**
  DON DU SANG (salle des fêtes)
- **Jeudi 17 mars 2022**
  FORMATION PREMIERS SECOURS
  (salle des mariages)
- **Samedi 19 mars 2022**
  VIDE TA CHAMBRE (salle des fêtes)
- **Samedi 19 mars**
  COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962
  (monument aux morts)
- **Jeudi 24 mars 2022**
  FORMATION PREMIERS SECOURS
- **Dimanche 27 mars2022**
  CONCOURS PÉTANQUE (place de la mairie)
- **Vendredi 01 avril 2022**
  ATELIER THÉATRE D'IMPROVISATION
  (jardins)
- **Dimanche 10 avril 2022**
  ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1er tour
  (salle des fêtes)
- **Dimanche 24 avril 2022**
  ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2nd tour
  (salle des fêtes)
- **Dimanche 08 mai 2022**
  COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945
  (monument aux morts)
- **Dimanche 08 mai 2022**
  CONCOURS DE PÉTANQUE
  (place de la mairie)
- **Samedi 14 mai 2022**
  BALADE POÉTIQUE
  (place de la fontaine)
- **Vendredi 27 mai 2022**
  TOURNOI DE VOLLEY (gymnase)
- **Courant mai**
  EXPOSITION VESTIBULLES (chapelle)
- **Lundi 06 juin 2022**
  CONCOURS PÉTANQUE
  (place de la mairie)
- **Dimanche 12 juin 2022**
  ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1er tour
  (salle des fêtes)
- **Mardi 14 juin 2022 DON DU SANG**
  (salle des fêtes)
- **Dimanche 19 juin 2022**
  ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2nd tour
  (salle des fêtes)
- **Mardi 21 juin 2022**
  FÊTE DE LA MUSIQUE (appel aux talents)
- **Dimanche 10 juillet 2022**
  10 H **PÉTANQUE**
- **Juillet 2022** *(date non définie à ce jour)*
  PIQUE-NIQUE DE L'ÉTÉ
- **Juillet 2022** *(date non définie à ce jour)*
  FÊTE VOTIVE
- **Samedi 17 septembre 2022**
  WORD CLEAN UP DAY
- **Septembre 2022**
  (date non définie à ce jour)
  FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS
- **Vendredi 11 novembre 2022**
  COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918
  (monument aux morts)
- **Décembre 2022**
  (date non définie à ce jour) **NOEL A TAVEL**